



Contrat de location



Vos coordonnées :

Nom, Prénom :
 Date de Naissance :
 Adresse :
 Code Postal :
 Ville :
 Tél :
 Email :
 Nombre de Personnes :
 Plaque d'immatriculation :

Votre location :

- Mobil-home PLAGE (1 chambre, 2 pers,)
- Mobil-home COTTAGE (2 chambres, 4 pers,)
- Mobil-home OCEAN (2 chambres, 4/6pers,)
- Mobil-home AZUR (2 chambres, 4/5pers,)
- Mobil-home EVASION (2 chambres, 4/5pers,)
- Mobil-home FORET (3chambres ,6pers)
- Mobil-home GRAND LARGE (3 chambres, 6 pers.)
- Mobil-home SABLE (4 chambres, 8 pers.)
- Tente Ecolodge RIVAGE (2 chambres, 4 pers.)

Merci de nous notifier les personnes occupant le Mobil-home. Aucune personne supplémentaire ne sera acceptée ni à l'arrivée, ni pendant le séjour

Nom	Prénom	Date De Naissance

Date arrivée (après 15h) :...../...../2020 Date de départ (avant 10h) :...../...../2020

Commentaires:.....

A votre arrivée, une Garantie de 270 € à titre de caution en empreinte bancaire ou espèces vous sera demandée et sera annulée après inventaire et état des lieux sous 7 jours. La location doit être laissée en parfait état de propreté. Dans le cas où le ménage ne sera pas fait correctement, 100€ seront retenus. La réservation est effective après l'envoi de notre confirmation de réservation. A défaut de paiement intégral 4 semaines avant l'arrivée, le camping se réserve le droit de considérer que la réservation a été annulée,

- Arrhes à verser 25 % du montant du séjour :.....€
 - Assurance annulation : 3 % du montant du séjour :.....€
 - Frais de dossier :€
- (5 € du 24/04 au 03/07 et du 29/08 au 12/09 et 20€ du 04/07 au 30/08)
- TOTAL à régler :€**

Le solde de votre location est payable au plus tard 4 semaines avant votre arrivée.

Comment payer ?

- Chèque libellé à l'ordre du Camping du JARD
 - Chèques Vacances (ANCV) envoyé en recommandé avec valeur déclarée
 - Carte Bancaire (Visa, Mastercard, Eurocard)
- N° de carte :
 D.E :Cryptogramme :

Souhaite s'abonner à la newsletter

1. La location est personnelle, il est interdit de sous-louer ou de céder celle-ci à un tiers. Les visiteurs devront être déclarés à leur arrivée et ne pourront être admis qu'après autorisation de la direction et sous la responsabilité de ceux qui les reçoivent. Ils sont tenus au versement d'une redevance par visiteur.

2. En cas de déclaration inexacte du preneur, le présent contrat sera résilié de plein droit et les sommes versées resteront acquises au loueur,

3. Vous devez nous aviser de tout retard éventuel de votre arrivée, afin de conserver votre location, En cas de désistement 30 jours avant la date de votre arrivée, les arrhes seront remboursés; passé ce délai, les sommes versées resteront acquises, Dans tous les cas les frais de secrétariat resteront acquis,

4. Le règlement par chèque n'est pas accepté moins de 30 jours avant la date de début de séjour.

5. La validation du présent contrat vaut acceptation des Conditions Générales de Vente ainsi que du Règlement Intérieur du camping disponible sur demande ou sur le site internet

6. Chers clients, ces précisions étant nécessaires afin d'éviter toute équivoque; nous vous remercions pour votre confiance et souhaitons que vos prochaines vacances puissent vous laisser le meilleur des souvenirs

Camping du Jard, 123 bd de Lattre de Tassigny 85360 La Tranche sur mer

02.51.27.43.79

info@campingdujard.fr

www.campingdujard.fr

EURL au Capital de 40 000 € - 329 096 036 R.C.S la Roche sur yon - NAF 5530Z